

# La culture et les actions de formations

## énap



 **Énap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire



## Présentation

L'École nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice (cf. décret du 26-12-2000, art.11). L'Énap est l'une des quatre écoles du ministère de la Justice.

### ► L'école en quelques chiffres

- **13** catégories de personnels formés
- **5684** personnels formés en 2012
  - **3924** en formation continue
  - **1760** en formation initiale
- **234** personnels permanents
- Capacité d'hébergement : **1375** lits.

### ► Les missions

L'Énap assure la formation initiale de l'ensemble des personnels pénitentiaires (après la réussite aux concours) répartis en cinq filières (personnels de direction, d'insertion et de probation, de surveillance, administratifs et techniques).

Elle a pour mission de donner aux fonctionnaires pénitentiaires une formation professionnelle théorique et pratique avant qu'ils n'accèdent à l'un des 13 métiers de l'administration pénitentiaire. Elle offre également des possibilités de perfectionnement et de formation continue, tant pour leur permettre de se préparer à une promotion (formation dite d'adaptation à la fonction) que pour maintenir un niveau de compétences en adéquation avec les évolutions de l'institution et des métiers.

### ► La formation

L'Énap dispense une formation opérationnelle basée sur le principe de l'alternance et fondée sur le socle métier, conduisant à une prise en charge globale de l'élève en y intégrant des aspects citoyens, d'éducation et de prévention à la santé ainsi qu'une sensibilisation à la culture et à la pratique sportive.

Adaptée et professionnelle, la formation alterne périodes de stages et périodes de scolarité. La scolarité comprend des enseignements théoriques (droit, management, sciences humaines et criminelles ...) et pratiques basés sur la mise en situation (bâtiment de simulation, gymnase, stand de tir, unité de conduite opérationnelle). L'acquisition des compétences fait l'objet d'une évaluation continue.

Évolutifs, les enseignements promulgués à l'école s'adaptent aux nouvelles missions et orientations de la direction de l'administration pénitentiaire, à travers la mise en œuvre des règles pénitentiaires européennes (RPE), la loi pénitentiaire, ou la formation aux missions d'extractions judiciaires

# Convention pluriannuelle d'objectifs entre le ministère de la Culture et de la Communication et l'énap.

## Développer des actions culturelles et artistiques hors temps de formation.

**A travers une programmation transversale et innovante** (*spectacles vivants, expositions...*) une multiplicité de regards et d'expériences s'ouvre pour les élèves, questionne leur identité, souligne la pratique professionnelle et l'importance de la culture en milieu ouvert et fermé. Favorise aussi l'engagement.

*1 chargée de la programmation culturelle  
1 animatrice culturelle*

## Pérenniser le pôle de ressources des productions culturelles réalisées en milieu carcéral.

En collectant, valorisant, les documents créés par les personnes détenues, la médiathèque permet aux élèves de découvrir des projets culturels variés et aboutis.

*2 référents culture*

## LE GROUPE CULTURE

*garant de la mise en œuvre de la convention.  
Lieu de réflexion, d'échange et de décision.  
Chaque département s'engage dans son champ de compétences respectif à la réalisation des objectifs de la convention.  
Coordonné par une personne de l'unité communication, actions culturelles et événementielles.*

## RENFORCER LA PLACE DE LA CULTURE DANS LES CONTENUS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

### LA FORMATION INITIALE

développe les actions de formation relative à la culture :

- modules partenariats,
- culture,
- interculturelité,
- démarche de projet.

*4 référents culture*

### LA FORMATION CONTINUE

apporte une formation opérationnelle aux acteurs de terrain et agents chargés de mettre en œuvre des projets culturels au sein de l'administration pénitentiaire.

*1 référent culture*

# L'unité communication, actions culturelles et événementielles

## ► Les objectifs

La politique culturelle s'appuie sur les objectifs inscrits dans la convention culture, ainsi les actions culturelles permettent :

- par leur variété, une multiplicité de regards et d'expériences ouvrant la réflexion des élèves sur leur identité, leurs pratiques professionnelles, la prise en charge des personnes placées sous main de justice;
- de transmettre des valeurs et comportements professionnels essentiels à la socialisation professionnelle des élèves et à leur équilibre (solidarité, esprit civique, prise de risque, confiance en soi, hygiène de vie ...);
- d'encourager la responsabilisation et l'implication des élèves autour de projets d'animation;
- de favoriser la rencontre et l'échange entre les différents publics de l'école et ses partenaires pour créer des moments privilégiés de découverte d'autres pratiques et lieux culturels.

## ► Le public

Trois catégories de public se côtoient lors des manifestations : les élèves et stagiaires en formation (initiale ou continue), les personnels de l'Énap et le public extérieur (région agenaise). Trois profils de participant se distinguent chez les élèves : l'habitué qui a déjà une démarche culturelle, celui qui a une appétence à la nouveauté, à la curiosité et celui qui a été exclu de l'accès à la culture.

La fréquentation et l'implication de notre public « élèves » sur les diverses propositions sont influencées par les différentes étapes de leur formation (arrivée, départ, examens, affectations...). Ce public est présent en alternance, sur des périodes plus ou moins longues. Ils ne sont pas venus dans l'optique de participer à de l'action culturelle. C'est un public non acquis.

Depuis 2009, la fréquentation des actions est sur une moyenne de 5500 personnes par an. En 2013 nous ne touchons que 2880 personnes. Cette baisse est liée à la diminution des budgets, les propositions artistiques sont donc moins nombreuses.

## ► Initier des actions culturelles adaptées

### Le cadre des actions culturelles :

#### ► S'adapter à la formation

Le planning de présence des élèves en formation est le premier paramètre à prendre en compte pour construire des programmes et des projets. Celui-ci se voit modifié très facilement

et jusqu'au dernier moment. Le travail est fragile et demande beaucoup de réactivité à tous les niveaux : contacts, logistiques... Le deuxième paramètre à considérer si on veut que les propositions soient les plus complémentaires à la formation, c'est de les articuler au mieux aux thématiques d'enseignement.

#### ► Des lieux conventionnels à des espaces détournés.

Au sein de l'Énap il n'existe pas de lieux dédiés aux spectacles et à toutes autres actions culturelles. Deux catégories de lieux se dégagent et touchent des publics différents.



Spectacle « Moyen Plume » juillet 2010

► Les lieux traditionnels comme l'amphithéâtre dédié aux enseignements ou le théâtre municipal d'Agen qui accueillent les élèves en situation de spectateurs. Ce public accepte déjà des codes pré-établis : rester jusqu'au bout du spectacle, respecter le travail de l'artiste et les autres spectateurs.

► Les lieux où les élèves vivent au quotidien tels que le parc, le gymnase, le restaurant universitaire... Les propositions artistiques se font au plus près de la population du site de l'Énap. Le spectateur a alors la totale liberté de regarder ou de quitter le spectacle voire de le perturber ou d'y participer s'il est sollicité.

### Des actions culturelles variées et adaptées au service de l'élève :

L'éducation artistique et culturelle initiée depuis plusieurs années sur l'école permet d'atteindre les objectifs fixés par la convention culture. Construire cette démarche entre des temps « événementiels » et du temps d'accompagnement plus intimiste confirme que l'élève est au cœur de ce dispositif.

### ► **Le spectacle vivant : une ouverture pour tous**

Les propositions événementielles restent le socle pour élargir la connaissance de nos publics à des pratiques artistiques : théâtre, musique, danse, cinéma, marionnette. Cette approche des différents modes d'expressions artistiques permet de venir en complément de la formation à partir d'un autre point de vue. L'élève ne se trouve plus dans une situation d'apprentissage, il est sur un registre émotionnel, il est invité à se positionner sur son

### ► **Un travail de proximité de l'émotion à la rencontre**

Passer de propositions événementielles à des modes d'expressions plus confidentielles et intimistes favorise alors la rencontre vers les autres, la confrontation sur des registres professionnels et émotionnels. Les ateliers de pratiques artistiques sont des

### ► **Des pratiques amateurs, de l'initiative à la réalisation :**

Etre acteur de projet, mettre en avant ses compétences, valoriser son savoir-faire personnel et/ou professionnel renforce le parcours de formation de l'élève. L'implication dans un groupe « projet » peut se faire à différents niveaux : l'écriture et les objectifs du projet, la coordination, le lien avec les partenaires, le travail de communication, l'organisation logistique.

Depuis 2 ans, ce travail pratique est inscrit dans le cours sur la méthodologie de projet dispensé par le département administration et management. Grâce à des projets culturels ou sportifs, les élèves CPIP sont mis en situation professionnelle à travers le travail d'équipe, d'organisation, de concertation, de négociation, de prise de parole, de prospective et de partenariats.

ressenti, à travailler sur son imaginaire. Cette sensibilisation n'est qu'un levier qui se construit en lien avec les autres propositions ci-dessous. Les thématiques abordées durant ces différentes années sont : « le maintien des liens familiaux », « la consommation », « Derrière les murs... Quel sens pour la peine ? », « osez le patrimoine », « la délinquance au féminin ».

moments qui permettent de travailler sur leur propre identité, l'image et la confiance en soi (peinture, musique, lecture, création de clip, light painting...). Des médiations culturelles sont régulièrement programmées à destination des personnels de l'école.



Concert des élèves CPIP 14 – juin 2010

## ► **Un travail de réseaux**

### ► **Un travail de partenariat**

#### **A l'école :**

La coordination et l'animation du groupe culture impliquent une rencontre tous les deux mois. Des sous-groupes de travail inter département, notamment avec les unités droit, insertion, management, recherche, médiathèque, centre des ressources historiques des crimes et des peines voient le jour le temps d'un projet.

#### **Avec les acteurs du territoire :**

► Entre professionnels : participation à un groupe de travail d'acteurs culturels sur la région Aquitaine : « mixage ». Ce groupe permet d'échanger sur différents sujets : législation, spectacles. Participation à des journées de formation avec l'Office Artistique de la Région d'Aquitaine (OARA).

► Avec la ville d'Agen, un maillage entre les structures culturelles (musée, théâtre, médiathèque...) s'est construit au fil des années.

► De nombreux projets, se construisent grâce à des partenaires associatifs locaux que les élèves peuvent aussi rencontrer sur le terrain.

#### **Avec des acteurs nationaux : un exemple :**

► Depuis janvier 2012 un travail avec le Louvre s'est amorcé à partir du cadre écrit par la convention Louvre / ministère de la Justice :

*Article 2.1: Obligations du musée du Louvre*

2.1.3 - Encourager, faciliter et organiser l'information, la sensibilisation voire la formation de ses personnels aux enjeux, spécificités et outils de l'intervention culturelle en milieu pénitentiaire ; proposer et mettre en œuvre des actions d'information, de sensibilisation voire de formation des (futurs) personnels de l'administration pénitentiaire aux enjeux, spécificités et outils de l'intervention culturelle en milieu pénitentiaire, dans le cadre de leur formation initiale et continue.



*Sculpture éphémère dans le cadre du projet avec le collectif P4 autour des œuvres du Louvre*

#### Article 2.2 : Obligations de la DAP

2.2.3 – Encourager, faciliter et organiser l'information, la sensibilisation voire la formation de ses personnels aux enjeux, spécificités et outils de l'intervention culturelle en milieu pénitentiaire ; proposer et mettre en œuvre des actions d'information, de sensibilisation voire de formation des personnels du musée du Louvre aux enjeux, spécificités et outils de l'intervention culturelle en milieu pénitentiaire.

- De janvier à mai 2012 : un temps d'accoutumance entre l'Énap et le Louvre : Participation à des formations

#### ➤ **Des programmations culturelles autour du partenariat avec le Louvre**

- De juillet à décembre 2012 :

Depuis septembre 2012, l'Énap accueille dans ses murs et de façon permanente un projet artistique initié par le Louvre et la direction de l'administration pénitentiaire. Il s'agit de reproductions de dix chefs d'œuvre du musée choisies par des personnes détenues de la maison centrale de Poissy. Ceux-ci sont présentés sur des panneaux fixés au sol dans le parc.

Un programme d'animation a été construit « osez le patrimoine ! » pour valoriser les structures patrimoniales travaillant auprès des personnes détenues (expositions, spectacles vivants, visites...)

À l'Énap, visite guidée par le Louvre de l'exposition et conférence sur le projet de la maison centrale de Poissy.

Participation et témoignage du projet de la maison centrale de Poissy lors du module culture des CPIP 16.

- D'octobre à décembre 2013 :

Partant du constat que les élèves se sont habitués aux représentations du Louvre dans le parc, il a été commandé à un collectif (2 infographistes et 2 sculpteurs) de refaire vivre l'exposition à partir d'une nouvelle démarche artistique.

En octobre : rendre le spectateur acteur en redéployant les panneaux dans l'espace du parc. Ainsi une nouvelle lecture et approche des œuvres a pu s'effectuer. Le collectif a suscité à travers l'échange, une participation active du public en utilisant la technique du light painting autour des représentations des œuvres.

Du 2 au 13 décembre : Installations d'œuvres sculpturales qui sont devenues pour plusieurs soirées, le support de projection d'images. Elles ont retracé, l'expression des artistes sur les représentations des œuvres mais aussi la rencontre avec les élèves de l'Énap.

#### ➤ **Des formations innovantes :**

- Au Louvre :

Lors de la semaine « découverte de la DAP » janvier 2013 pour les DSP 41, les élèves ont participé au Louvre à une formation de 3h pour découvrir des œuvres sculptées par des approches sensibles et des expérimentations tactiles et visuelles dans les collections et la Galerie tactile du musée. La réflexion sur des pistes de transfert auprès du public détenus a été portée par ce public.

- le Louvre à l'Énap :

Formation pour les CPIP 16 dans le cadre du module culturel : témoignage du projet de la maison centrale de Poissy : les freins et les atouts.

Formation pour les lieutenants 17 : « coordonner une action culturelle : expérimenter pour mieux comprendre ».

Formation pour les DSP 42 (3h)

et le DPIP 5 (6h) sur le module culture conjointement avec

le Louvre. Dans un premier temps de 14h à 15h : un travail en ateliers animés par une intervenante du Louvre, puis de 15h à 17h : échanges sur l'intérêt de la culture en milieu carcéral, limites et enjeux.



## ➤ **Un travail de communication**

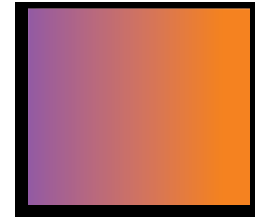
### ➤ **Au sein de l'école :**

les élèves, les stagiaires et les personnels sont informés par le biais d'affiches dans les différents lieux stratégiques de l'école, distribution de flyers ou plaquettes, information aux référents de groupe et de la messagerie électronique.

### ➤ **A l'extérieur :**

un réseau de public agenais s'est constitué depuis plusieurs années. La programmation culture est diffusée dans la presse locale et les sites internet des collectivités locales et des partenaires privilégiés.

# La médiathèque Gabriel Tarde de l'Énap et son pôle de productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire



## ➤ Rappel historique

L'année 2000 correspond à la délocalisation de l'Énap à Agen et à la mise en place d'une politique d'acquisition rétrospective afin de donner à la médiathèque la dimension d'un fonds spécialisé et exhaustif sur la question pénitentiaire. Dans ce contexte, le repérage de références documentaires réalisées en prison commence.

La difficulté de récupération de ces documents et des droits nécessaires à leur mise à disposition (droits de prêt et de consultation pour les documents audiovisuels) ou tout simplement l'absence de diffuseur identifié ne permet pas le développement satisfaisant de cette collection.

Par ailleurs ces documents ne font pas l'objet d'un dépôt légal systématique ce qui laisse présager de la perte de ce patrimoine.

Le 15 décembre 2006 la convention initiée par le département animation et évaluation de l'école entre le ministère de la Culture et l'Énap est signée.

En 2007, la Médiathèque Gabriel Tarde crée le Pôle de productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire.

En 2011, lors du renouvellement de la convention Culture, la pérennisation du pôle fait officiellement partie des objectifs de la médiathèque.

Le 3 mai 2012, la circulaire relative à la mise en œuvre des projets culturels destinés aux personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) et aux mineurs sous protection judiciaire est publiée.

## ➤ Les objectifs du pôle

- Permettre la collecte et la conservation des documents créés par les personnes détenues dans le cadre d'ateliers organisés par l'AP, afin de constituer une collection de référence consultable sur place.
- Permettre aux élèves et stagiaires en formation de découvrir des projets culturels variés et aboutis, réalisés en milieu pénitentiaire ;
- Mettre à disposition de tous les acteurs culturels qui interviennent en milieu carcéral ces documents ;

- Archiver les œuvres afin de protéger et promouvoir le patrimoine et la mémoire historique des actions réalisées par les acteurs pénitentiaires et ainsi la culture de notre administration.

## ➤ Les actions développées par la médiathèque

### ➤ Valorisation du pôle :

- Espace dédié sur le site intranet de l'Énap : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/mediatheque/ressources-culturelles/article/pole-ressources-action-culturelle.html>
- Présentation systématique du pôle à chaque visite de la médiathèque (52 visites en 2013 qui s'adressent à des groupes d'élèves en formation, des personnels de l'école, des délégations étrangères ou à toute personne extérieure)
- Publication de lettres Culture-infos chaque année depuis 2009
- Enrichissement du Netvibes « culture en milieu pénitentiaire » : [http://www.netvibes.com/cultureprison#Generalites\(création en 2012\)](http://www.netvibes.com/cultureprison#Generalites(creation%20en%202012))

### ➤ Renforcement de l'expertise et accompagnement de projet :

- Développement d'une expertise pour la conception pédagogique de formation ou journée professionnelle :
- Participation au pilotage de la formation organisée pour les bibliothécaires intervenants en milieu carcéral en Aquitaine organisée par Médiaquaine (2011-2012)
  - Présentation du pôle ressources « productions culturelles » dans le cadre de formation croisée (CEMEA, culture/hôpital).

### ➤ Continuité des actions au sein de l'Énap :

- Avec l'unité communication, action culturelle et événementielle :

Participation aux réunions du groupe culture, réflexion sur les formations à l'action culturelle des publics de l'école. Actions communes : Mois du film documentaire, Ciné-club, la délinquance au féminin, 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de la peine

de mort : expositions de photos du Centre historique des Ressources et des Peines, spectacle vivant, projections...)

➤ Avec la formation initiale et continue :

Participation depuis deux ans, à la mise en place et au suivi des projets tutorés des élèves CPIP (jury, sélection de projets, achat de documents audiovisuels pour le fonds de la Médiathèque pour venir renforcer les thématiques). Ce travail fait écho au cours du département administration et management : « la méthodologie de projet ».

Participation chaque année, au groupe de pilotage de la session de formation continue « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire » organisée à l'Énap.

➤ **Les chiffres de prêt et de réception des productions culturelles :**

le pôle de productions culturelles en octobre 2013 compte 878 documents dont :

- 230 productions issues d'ateliers d'écriture,
- 70 d'ateliers audiovisuel et Cinéma
- les autres documents couvrent les thématiques : théâtre, danse, lecture, musique, arts plastiques ...
- Le Centre des Ressources des Crimes et des Peines a signé en 2011 une deuxième convention du pôle documentaire associé de la BNF pour la numérisation du pôle historique et la mise en ligne des documents sur Galica.



Tournage d'un film dans le cadre d'un projet d'élèves à la médiathèque Gabriel Tarde – 2010





# Direction de la formation initiale

## ➤ Département Insertion et Sciences criminelles

L'unité Insertion traite de la thématique des activités culturelles et activités socio-culturelles pour les publics en formation initiale. L'équipe dédiée s'inscrit également dans des projets transversaux tels le groupe CULTURE, interne à l'école et bien entendu les actions en lien avec les conventions signées par la DAP avec le ministère de la culture et de la communication.

### Le rôle des référents thématiques sur les activités culturelles en formation initiale :

Les référents thématiques élaborent les commandes pédagogiques, en tenant compte des orientations nationales de la DAP, en lien avec le ministère de la Culture, des besoins en formation des publics sur la thématique proposée. Ils peuvent également représenter le service lors de réunions partenariales et doivent se tenir informés de l'évolution légale, réglementaire des textes en vigueur. Ils ont aussi pour mission de repérer toute initiative territoriale en matière d'action culturelle, en faveur des publics sous main de Justice aux fins d'intégration éventuelle dans le contenu des enseignements.

### Les enseignements dispensés au cours de ces cinq années :

En lien avec la circulaire de 2008 sur les missions et méthodes d'intervention des SPIP, les CPIP de la promotion 13 à 17 ont eu comme module (entre 6h et 3h) « la culture, outil de prévention » avec pour objectifs pédagogiques et contenu :

- Connaître les orientations de la DAP et du ministère de la Culture en matière culturelle.
- Identifier les principaux partenaires de l'AP en matière de culture
- Identifier les fonctions du SPIP dans ce domaine
- Repérer les compétences des différents collaborateurs culturels en milieu pénitentiaires.
- Expérimenter une action culturelle, une approche artistique.

Les DPIP de la promotion 1 à 5 (6h) et les DSP de la promotion 39 à 41 (3h), ont eu comme module « les activités culturelles au sein de l'administration pénitentiaire avec pour objectifs :

- Citer le cadre légal et les orientations de la DAP en matière culturelle.
- Définir les rôles et champs de compétences des différents acteurs pénitentiaires et des collaborateurs en matière culturelle.

- Identifier la procédure de mise en place d'une action culturelle au sein d'un établissement pénitentiaire.
- Analyser l'enjeu des activités culturelles au regard de la l'accès aux droits et de la prise en charge/gestion de la détention

Depuis 2011, les lieutenants ont un module de trois heures sur « coordonner une action culturelle en détention » dont les objectifs sont :

- Rappeler les orientations de la DAP en matière culturelle.
- Adapter les activités culturelles en fonction des publics concernés.
- Définir les rôles et compétences des différents acteurs pénitentiaires et des collaborateurs concernant la mise en œuvre d'une action culturelle
- Organiser l'accès de la PPSMJ et des intervenants extérieurs aux activités culturelles.

Les autres publics, surveillants, premiers surveillants et liste d'aptitude, administratifs et techniques sont sensibilisés au travers d'un cours présentant tous les dispositifs d'insertion, parmi lesquels les activités culturelles et socio-culturelles.

Des thématiques de formation sont illustrées par des pratiques culturelles (exposition, spectacles vivants..) telles que le maintien des liens familiaux, la délinquance au féminin...



Spectacle « La mécanique des papas » dans le cadre du cours des CPIP sur le maintien des liens familiaux – janvier 2013

## ↳ Département Administration et Management

L'unité Management et communication au DAM dispense des cours sur la méthodologie de projet, depuis 2011, une mise en pratique de démarche projet s'inscrit en complément du cours.

La première partie du cours est programmée avant leur premier stage en SPIP afin que les élèves puissent pratiquer un diagnostic et identifier un besoin. Ces éléments sont ensuite exploités en groupe avec l'apport du formateur.

La possibilité pour les élèves d'intégrer des projets initiés par l'école ou de proposer de nouveaux projets en direction des élèves leur permet d'appliquer la méthodologie de projet dans sa globalité. C'est-à-dire en leur offrant la possibilité de mener à bien un projet au cours de leur année de scolarité.

Formation pour les Cpip de la promotion 16 à 18 sur la méthodologie de projet (9h):

### **Objectifs généraux :**

Donner au CPIP des repères de compréhension et d'action (méthode et outils) pour la mise en place d'un projet professionnel

### **Objectifs opérationnels :**

- Connaître les grandes étapes de la conduite de projet
- Savoir utiliser les outils et méthodes nécessaires à la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'une action visant à répondre à des besoins identifiés.

*Exemples de projets réalisés :*

- Refonte du livret d'accueil élèves Énap
- Blind Test
- Location de vélo à l'Énap
- Participation au groupe de travail prévention routière
- Atelier d'écriture pour favoriser la cohésion de groupe.
- Présentation du métier de CPIP à des collégiens ou lycéens
- Self défense (unité sport et techniques d'intervention)
- Formation PSC 1 (unité secourisme)
- Ciné club : diffusion de film et de documentaire. Les élèves gèrent les différentes étapes : choix en fonction du public, la communication, la diffusion, la présentation du film.
- Café littéraire : en lien avec le ciné club : des temps de discussion sur des thématiques pénitentiaires
- Parcours d'orientation et sensibilisation au tri : proposer une activité de loisirs qui invite à la cohésion de groupe et inter filières.

## Direction de la formation continue

### ↳ Département de la Professionnalisation et du Développement des Compétences - Unité Management et Communication

Depuis plus de 6 ans, une formation annuelle dans le cadre de la formation continue est proposée aux professionnels travaillant en lien avec des personnes placées sous main de justice, qui développent et coordonnent des actions culturelles ou qui souhaitent mener une réflexion sur la place de l'action culturelle au sein de leur établissement (personnels pénitentiaires, médiateur culturel...).

Cette formation interprofessionnelle (culture et administration pénitentiaire) est co-construite. La thématique « faire vivre la culture en milieu pénitentiaire » reste générale et a pour objectif :

- S'approprier les valeurs communes des politiques publiques culture/justice.
- Permettre de prendre du recul de manière constructive au service de la démarche de projet.
- Aider les participants à mieux identifier et à s'adapter aux différents partenariats existants.
- Favoriser le transfert des acquis dans le cadre de projets ou d'exemples concrets.

Cette formation dure de 2,5 à 4 jours et regroupe 20 participants